**ModÈle
À adapter**

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

ARRONDISSEMENT DE ……………………………….

COLLECTIVITÉ OU ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL…………………

Arrêté portant nomination d’un stagiaire à temps complet / à temps non complet

*(catégorie C – Échelle C2)*

Le Maire **OU** Le Président ;

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L320-1 à L327-12 ;

VU la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites ;

*(le cas échéant)* VU le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

VU le décret n° 92-1194 du 4 novembre 1992 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° …………… du …………….. portant statut particulier du cadre d'emplois des ……………………………………………… ;

VU la délibération du …………………… modifiant le tableau des effectifs et portant création à compter du ..................... d'un emploi de *(grade)* .................................... à temps complet **OU** à temps non complet *(.....h..... hebdomadaires)* ;

VU la déclaration de vacance ou de création d'emploi effectuée auprès du centre de gestion et enregistrée sous le n° ...................................... ;

VU la candidature présentée par M……………………………………….. ;

CONSIDÉRANT *(hors cas de recrutement sans concours)* que M………………………. est inscrit sur la liste d'aptitude des …………………………. établie à compter du ………..…. après concours organisé par le centre de gestion du ……………….. *(joindre une copie de l'attestation de réussite ou un extrait de la liste d’aptitude)* ;

VU l'avis du Directeur d'école *(pour les ATSEM uniquement)* ;

CONSIDÉRANT que M .................................................. satisfait aux conditions de recrutement fixées par les textes susvisés ;

***LE CAS ÉCHÉANT (si reprise des services concomitante à la nomination stagiaire)***

CONSIDÉRANT que M. ………………………………. a effectué …….. an*(s)* …….. mois ……. jours de services en qualité d'agent public non titulaire ;

CONSIDÉRANT que M. ………….……………………. a effectué …….. an*(s)* …….. mois ……. jours de services en qualité de salarié ou d'agent de droit privé ;

CONSIDÉRANT que M. …………….……………………. a opté pour la prise en compte des services publics **OU** privés ;

*(le cas échéant)* CONSIDÉRANT la durée du service national accompli par M. ………………………… : …………… ;

# A R R Ê T E

***ARTICLE 1er :*** M…………………………, né*(e)* *(nom de jeune fille)* …………………. le …………… à ………............. est nommé*(e)* …………………….. stagiaire à temps complet **OU** à temps non complet *(…..h…. hebdomadaires)* pour une durée de …………........, à compter du ……………………...

***ARTICLE 2 :*** Durant la période de stage, M .......................................... sera astreint à suivre une formation d'intégration d'une durée totale de cinq jours auprès du C.N.F.P.T.

***ARTICLE 3 : LE CAS ÉCHÉANT (si reprise des services concomitante à la nomination stagiaire)***

Compte tenu des services effectués dans le public, en application de l’article 5 II du décret n°2016-596,

**OU** Compte tenu des services effectués dans le privé, en application de l’article 6 II du décret n°2016-596,

Et du service national *(soit ……… mois)*.

M............................ sera classé*(e)* au …. échelon de son grade, indice brut : .........., indice majoré : ..........., et percevra une rémunération calculée sur la base d'un temps complet **OU** sur la base de …../35ème de la valeur du traitement correspondant à l'indice brut : …..., indice majoré : ….. Il *(Elle)* conservera dans cet échelon un reliquat d'ancienneté de ……………….. *(le cas échéant).*

***LE CAS ÉCHÉANT***(si reprise des services publics) : M…………………….. conservera à titre personnel le bénéfice de sa rémunération antérieure en référence à l’indice brut :…… (jusqu'au jour où il bénéficie d'un indice brut conduisant à une rémunération au moins égale au montant de la rémunération maintenue, dans la limite de l’indice brut afférent au dernier échelon du grade dans lequel il est classé et sous réserve que l’agent justifie d’au moins 6 mois de services publics effectifs en qualité d’agent public contractuel au cours des 12 mois précédant sa nomination dans le cadre d’emplois de recrutement - cf. article 5-III décret n° 2016-596).

***ARTICLE 4 :*** En cas d’insuffisance professionnelle et après une période au moins égale à la moitié de la durée normale du stage, il pourra être mis fin au stage de M…………………………….., après avis de la commission administrative paritaire.

***ARTICLE 5 :*** En cas de faute disciplinaire grave, une exclusion temporaire de fonctions pour une durée de quatre à quinze jours ou l’exclusion définitive du service pourra être prononcée après avis du conseil de discipline.

***ARTICLE 6 :*** M………………………..…………………. cotisera au régime particulier de la sécurité sociale et sera affilié*(e)* à la C.N.R.A.C.L. (*durée hebdomadaire de travail supérieure ou égale à 28 h)*.

**OU**

 M ................................................. cotisera au régime général de la sécurité sociale ainsi qu'à l'I.R.C.A.N.T.E.C. *(durée hebdomadaire de travail inférieure à 28 h)*.

***ARTICLE 7 :*** Le présent arrêté sera notifié à l’intéressé*(e)* et transmis au Préfet du Morbihan **OU** au Sous-Préfet chargé de l'arrondissement de ……………………

Ampliation sera adressée aux :

* Président du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan.
* Comptable de la collectivité *(ou de l’établissement)*.

Fait à ………………….., le …………………….,

Le Maire **OU** Le Président

*(porter les prénom et nom de l'autorité territoriale)*

Le Maire **OU** Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet wwww.telerecours.fr

Notifié le …………………………….,

Signature de l'agent